

**Mairie des Islettes**



# **BULLETIN MUNICIPAL DES ISLETTOIS**

**N°10/AVRIL 2017**

***AVRIL FAIT LA FLEUR, MAI EN A L'HONNEUR***



**Ça s'est passé en avril**

**21 avril 1944 :**

Le droit de vote est accordé aux femmes en France.

Elles voteront pour la première fois le 29 avril 1945 pour les élections municipales.





**\*\*\* LE MOT DU MAIRE \*\*\***  
**Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,**

Voici l'équipe municipale à mi-mandat. Cela me donne l'occasion de faire un bilan de notre action.

Beaucoup de choses, même si cela ne se remarque pas toujours, ont été réalisées au cours de ces trois années.

En ce qui concerne les travaux je citerai :

L'aménagement du terrain de jeux pour les enfants, la modernisation d'une partie de l'éclairage public et l'éclairage du terrain de boules, l'aménagement du nouveau cimetière afin de le rendre plus accessible, l'implantation de deux abribus, la passerelle sur le ruisseau de Beauchamp, le remise en état des vannes du ruisseau de Beauchamp, le traitement des déchets verts communaux.

Des décisions ont été prises dans différents domaines, leurs effets interviendront au cours de cette seconde partie du mandat :

- l'extension et réhabilitation de la salle D.VIGOUR pour laquelle nous avons le soutien de la communauté de communes et des communes de la Vallée. Nous avons rencontré le Sous-Préfet et nous avons bon espoir d'obtenir une subvention.

- la requalification du quartier OPH de la Cardine qui doit commencer à l'automne.

- l'aménagement de la rue Jules Bancelin dans sa partie centrale. Cela est lié à l'attribution des subventions qui sont actuellement demandées mais pour lesquelles nous sommes prudents quant aux perspectives d'attribution dans un délai proche.

Nous achèverons cette année la modernisation de l'éclairage public dans le bourg centre mais aussi dans l'ensemble des hameaux.

Nous réaliserons également quelques travaux de viabilisation qui permettront de desservir des terrains situés dans la zone urbaine du plan local d'urbanisme. Nous devrions aussi rencontrer moins de difficultés dans l'obtention des autorisations d'urbanisme suite aux deux modifications que la commune a réalisées sur son plan local d'urbanisme.

Je termine cette énumération sur le lancement de la procédure de mise aux normes de vos installations d'assainissement des eaux usées.

Le bureau d'étude SOLEST va bientôt contacter la centaine d'administrés qui a répondu aux propositions faites lors de notre réunion du 26 janvier dernier. Je rappelle à cette occasion que les personnes qui réaliseront les travaux de mise aux normes bénéficieront d'une aide de 60% du coût des travaux. J'incite en conséquence, les propriétaires qui n'auraient pas encore pris position, à contacter la mairie afin d'examiner les conditions dans lesquelles ils pourraient adhérer à ce programme de travaux.

Je rappelle qu'à l'issue de ce programme, il ne sera plus possible d'obtenir l'aide financière accordée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Soyez assurés, chères Concitoyennes, chers Concitoyens de l'entier dévouement de l'équipe municipale.

Le Maire,  
José DOMINGUEZ

**\*\*\* RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX DOSSIER EXAMINÉS EN CONSEIL MUNICIPAL \*\*\***



**❖ SUITE AU CONSEIL MUNICIPAL DU 2/12/2016**

• **FREE**

La société FREE (opérateur internet) a fait une demande de raccordement au réseau France Télécom auprès de la commune. Le conseil municipal a donné son accord pour lui accorder un emplacement près de l'église.

• **CIMETIÈRE**

Révision du règlement

Tarifs : 300 € la concession classique

750 € la cavurne

pour une durée de cinquante ans.

• **DÉPÔT D'ÉPAVES DE VOITURES**

Le dossier du terrain situé à La Boucame où sont entreposées des carcasses de voitures, est entre les mains du procureur de la République.

**❖ SUITE AU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FÉVRIER DERNIER**

• **Présentation du projet de requalification, de mise aux normes et d'extension de la salle Dominique Vigour & de requalification et d'aménagement de la traversée des Islettes**

Ces deux dossiers sont susceptibles de bénéficier de subventions au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

- Adoption du projet de requalification du complexe Dominique VIGOUR ;
- Aménagement de la traversée du village. Compte tenu de l'estimation globale du coût des travaux à réaliser, le conseil municipal décide de limiter le projet à sa partie centrale, depuis la mairie à l'ouest, jusqu'au carrefour de la rue de l'église à l'Est.

Il est ensuite décidé de classer :

- en priorité N°1 la requalification de la Salle Dominique Vigour ;
- en priorité N°2 la requalification de la traversée des Islettes.

• **MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE COMMUNAL**

Lancement des travaux concernant la 2<sup>ème</sup> tranche de rénovation de l'éclairage public (mise en place de lampadaires types LED).

Ces travaux de modernisation de l'éclairage public bénéficiant de subvention à hauteur de 80 %, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

• **PROPOSITION DE MISES AUX NORMES DES ERP (ADAP)**

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite doit être réalisée. Il s'agit de :

- Immeuble commun à la Salle des fêtes et aux locaux de l'association de football.
- Ateliers du foyer d'accueil spécialisé (ancienne école, chemin du Roy) ;
- Salles d'exposition des Amis du Verre d'Argonne ;

Le Conseil autorise le Maire à présenter au Préfet la demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité programmé pour ces trois établissements recevant du public.

• **REMPLACEMENT DU VL MUNICIPAL**

Le véhicule Renault Kangoo, trop coûteux à réparer, compte tenu de sa vétusté et de son usure a été vendu. Il convient donc de le remplacer.

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'acquisition d'un véhicule d'occasion de même type.

## **DEMANDES DE L'ÉCOLE MICHÈLE DROUET**

- L'école, en partenariat avec l'association « Argonne Fan' Nature », nous a demandé un « petit coin » de nature pour sensibiliser les élèves au respect de l'environnement. Le verger situé à proximité du terrain de jeux est mis à leur disposition.
- Un accord est également donné à l'école pour utiliser le terrain d'entraînement, les vestiaires et les toilettes du stade D. VIGOUR, tous les jeudis matins pour pratiquer le rugby, en partenariat avec la fédération.

### **❖ SUITE AU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS DERNIER**

- Le budget 2017 a été approuvé ;
- Le taux des impôts locaux est maintenu au niveau de 2016 ;
- Une demande de subvention complémentaire est approuvée pour la salle D. Vigour, dans le cadre du Fond de Soutien à l'Investissement Local ;
- Restructuration du quartier OPH de la Cardine. Treize logements sur les trente et un existants seront démolis à partir de l'automne, avant la réhabilitation des constructions restantes.

Le conseil municipal approuve ces travaux.

### **❖ INFORMATIONS DIVERSES**

#### **• Risque de fermeture de classe à l'école.**

Deux réunions ont eu lieu avec M. Le Président de la Communauté de Communes Argonne Meuse, M. Le Vice-Président en charge de la compétence scolaire, les enseignants, les Maires concernés, les DDEN et les parents d'élèves avant la décision de suppression d'un poste d'enseignant aux Islettes ou à Aubréville. A la suite de ces rencontres le poste d'enseignant à l'école Michèle DROUET devrait être maintenu.

#### **• Histoire des Islettes**

Une réunion publique en décembre dernier a rassemblé une vingtaine de participants. Nous avons pu réunir de nombreux documents qui vont enrichir le travail en cours. N'hésitez pas à nous communiquer les documents qui vous paraissent intéressants.

#### **• Incivilités :**

Des brûlages de détritus et vraisemblablement de matières plastiques nous ont été signalés aux Senades. Je rappelle l'interdiction stricte de telles pratiques.

#### **• Enquête INSEE :**

Une enquête sera réalisée sur la commune en mai/juin sur les ressources et les conditions de vie. Certains d'entre-vous pourront être interrogés par Mme PELTRE. Les réponses fournies resteront confidentielles. Je vous demande de lui réserver le meilleur accueil.

#### **• Formation pour l'obtention d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES)**

Afin d'élargir le champ des activités de nos agents municipaux et leur assurer plus de professionnalisme lors des travaux qui leur sont confiés, une formation spécifique relative à l'utilisation, la conduite et la manœuvre d'engins de chantier leur a été dédiée.

CACES 1 : Utilisation et conduite de mini engins motorisés de chantier.

CACES 10 : Chargement, déchargement et transport d'engins motorisés sur remorque tractée.



Cette formation spécialement organisée par la mairie s'est déroulée du 13 au 15 mars 2017 à la salle polyvalente pour la théorie et dans l'enceinte du stade Dominique VIGOUR pour les tests pratiques. A cet effet, les formateurs d'une société agréée de Reims se sont déplacés et le matériel adéquat nécessaire a été loué par la mairie.

L'objectif consistait en l'obtention des CACES par les agents techniques territoriaux afin de permettre la délivrance de l'autorisation de conduite par le Maire.

Trois personnes étaient inscrites à cette formation dont une de la mairie de Clermont.

Les agents ont passé avec brio l'ensemble des tests soumis.

A l'issue de la formation, chacun s'est vu remettre une attestation provisoire en attendant la carte CACES définitive.

Nos agents municipaux peuvent désormais utiliser et conduire les engins motorisés de la commune en toute tranquillité. Un grand plus... dans la réalisation des travaux communaux !

### • **LE FOYER D'ACCUEIL SPÉCIALISÉ (FAS) S'AGRANDIT**

Implanté dans les locaux de l'ancienne école, chemin du Roy, le FAS gère à cet endroit des ateliers d'activités manuelles, au profit des résidents du Centre Social d'Argonne.

Chaque atelier fonctionne sur un thème artisanal différent. Il est encadré par un moniteur spécialement formé.

Suite au départ du dernier locataire, la mairie a attribué au FAS l'ancien logement de l'école en complément des surfaces déjà occupées. L'accord des deux parties a fait l'objet d'une révision de la convention d'occupation des locaux de l'ancienne école. Il inclut l'engagement de la mairie à effectuer les travaux suivants :

- Installation d'une chaudière neuve fonctionnant au gaz en remplacement des deux chaudières existantes et usagées.
- Pose d'un chauffe-eau neuf à production d'eau chaude à température constante.
- Remise en état des pièces du rez-de-chaussée dégradées (tapisserie, peinture...)

Actuellement les travaux sont terminés. Le FAS est en mesure de s'agrandir et de mettre en œuvre d'autres ateliers.

### \*\*\* RÉTROSPECTIVE \*\*\*

#### **MARCHÉ DE ST NICOLAS**

Le hangar du site de la Siba a été nettoyé et décoré par l'équipe du Comité des Fêtes pour pouvoir accueillir 28 exposants (artisanat de Noël, victuailles...), les associations des Islettes, une structure gonflable qui a fait la joie des enfants.

Grands et petits ont pu déguster crêpes, gaufres, soupe, café, et vin chaud.

Et bien sûr, St Nicolas, très attendu par les enfants, est arrivé avec son acolyte le Père Fouettard, pour distribuer des friandises aux enfants.

Nous donnons rendez-vous à tous les participants et visiteurs pour le prochain marché de St Nicolas.



#### **COLIS DES ANCIENS**

C'est avec plaisir que les bénévoles du Comité des Fêtes ont distribué les colis de Noël à nos aînés, qui apprécient leur visite et leur colis. En espérant leur amener un peu de chaleur, nous leur donnons rendez-vous en fin d'année.

### \*\*\* DATES À RETENIR \*\*\*



#### ◆ **ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES**

Le bureau de vote sera ouvert les 23 avril et 07 mai jusqu'à 19h00.

◆ **DES FLAMMES... À LA LUMIÈRE**

Journée portes ouvertes le 23 avril 2017 à partir 13h15  
Visite des coulisses et de la technique de 13h30 à 17h30  
Carrière d'Haudainville -55100 Verdun

◆ **SAMEDI 29 AVRIL JOURNÉE CITOYENNE**

La journée débutera à 8h30 jusqu'à 12h00 et de 14h00 à 16h30.  
Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues (même pour un court moment), merci de prendre contact avec la mairie.



◆ **DES FLAMMES... À LA LUMIÈRE**

Réunion 2 mai 2017 aux Islettes salle D.VIGOUR de 18h00 à 19h30 : Venez nous rejoindre, nous vous guiderons au cœur de l'Histoire de la première guerre mondiale

◆ **VENDREDI 05 MAI**

Don de sang de 16h00 à 19h00 à la salle D.VIGOUR

◆ **LUNDI 08 MAI**

- Cérémonie aux Senades et au Monument aux Morts avec remise de médaille place Louis Maufrais.
- Brocante, comme chaque année elle aura lieu dans les rues Chemin du Roy et Notre Dame, de 6h00 à 18h00.

◆ **JEUDI 18 MAI**

Le club des séniors d'Argonne organise un rallye culturel. Entre 10 et 20 véhicules traverseront notre commune, peut-être que certains des habitants seront sollicités par les participants afin de les aider à répondre aux questions posées. Merci de la collaboration de chacun.

◆ **DIMANCHE 18 JUIN**

- Cérémonie au Monument aux morts pour l'Appel du 18 juin
- 3<sup>ème</sup> Randonnée pédestre de la Vallée de la Biesme



◆ **VENDREDI 14 JUILLET**

- Cérémonie au Monument aux morts place Louis Maufrais
- Festivités au stade D. VIGOUR sur le thème western, suivie du traditionnel feu d'artifice



◆ **DIMANCHE 20 AOÛT : BOURSE MILITARIA**

◆ **SAMEDI 9 & DIMANCHE 10 SEPTEMBRE : FÊTE FORAINE**

\*\*\* ASSOCIATIONS \*\*\*

◆ **BIBLIOTHÈQUE**

La Bibliothèque Vallée de la Biesme (BVB) gère un fonds d'environ 2 300 ouvrages (livres jeunesse, romans adultes, mangas, policiers, BD, CD, DVD) qu'elle peut vous prêter gratuitement sur simple inscription.

Depuis février 2016, un espace multimédia a été créé, il est possible de venir jouer à des jeux vidéo (30 titres) sur console, tablette tactile, ordinateur.

Votre carte de gamer vous sera délivrée gratuitement après inscription et autorisation des parents (pour les mineurs).



Vous pouvez rejoindre la bibliothèque sur :



- facebook
- bvb.lesislettes@gmail.com
- 62 rue Bancelin - 55120 Les Islettes

Ouvertures : mardi de 15h45 à 17h00 & vendredi de 17h30 à 19h00



# Les Amis du Verre d'Argonne

## Une association en mouvement

## Une exposition renouvelée chaque année

L'association - 140 adhérents - est créée en 2009 à l'initiative de François Jannin, historien local, qui habitait la maison voisine de l'exposition.

→ Elle se consacre à la mise en valeur du patrimoine verrier argonnais.

De l'antiquité au 20<sup>e</sup> siècle, on a produit aux Islettes toutes sortes d'objets en verre : gobeletterie fine (verres, carafes, flacons), verre à vitres, cloches maraîchères, et les fameux bocaux l'Idéale de la verrerie du Granrut, dernière en activité à la Cardine en 1937.



D'abord dans l'ancienne mairie, l'expo a été agrandie après l'ouverture de la nouvelle école pour pouvoir accueillir un bus entier et présenter un thème nouveau chaque année en plus d'une partie permanente.

Depuis 2013, nous accueillons plus de 1000 visiteurs / an.  
C'est un lieu vivant avec l'accueil d'artistes verriers en été.

Nous créons des films vidéos originaux, visibles dans l'expo et bientôt à la Bibliothèque de la Vallée de la Biesme.

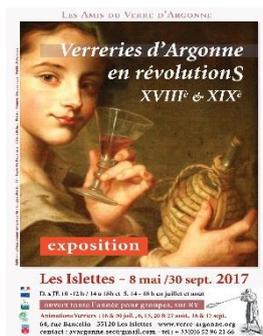


→ Présents dans les initiatives locales :

Réouverture de l'expo le 8 mai pour la Brocante du Comité des Fêtes, stand au Marché de la St Nicolas, Route des Expos en octobre, conférence pour tous en mars au Centre Social d'Argonne, accueil de groupes associatifs ou scolaires, stands aux rencontres associatives, Circuit vitrail des églises et chapelles argonnaises aux Journées du Patrimoine...

## Un riche patrimoine verrier à découvrir N'hésitez pas à franchir la porte

### L'expo 2017



Du 18<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle, il y a eu la Révolution française - Valmy et Varennes - et aussi des révolutions économique et technique.

L'exposition vous permettra de découvrir ces bouleversements et ces verreries avec bouteilles, verres, cloches ... , de nombreuses gravures, des illustrations d'époque et un nouveau film vidéo

« Verreries d'Argonne en Révolutions ».

Une salle reste consacrée au patrimoine verrier pendant la 1<sup>ère</sup> Guerre

Grande carte des sites, film sur les fouilles allemandes durant le conflit, éléments découverts récemment : l'activité de la verrerie dans les carnets d'Abel Froment, son comptable, la préparation de l'après-guerre par Louis du Granrut, son patron.



Les Amis du Verre d'Argonne  
64 rue Jules Bancelin 55120 LES ISLETTES  
Nous contacter. : + 33 (0)6 52 96 21 66  
Nous écrire : [avargonne.sec@gmail.com](mailto:avargonne.sec@gmail.com)  
Notre site : <http://www.verre-argonne.org>

Tarifs entrée : Adultes 4€ - Gratuit pour les adhérents et les enfants de - de 16 ans -  
Groupes (+ de 6) : 3,50 €  
Tarif spécial Animations verriers (incluant expo) : 5€

# \*\*\* ÉTAT CIVIL \*\*\*

## NAISSANCES

- MARTINET Noam le 13 novembre 2016
- GUTIERREZ Timéo le 09 décembre 2016
- GÉHIN Mya le 17 janvier 2017



- GRANDJEAN Agathe le 21 février 2017
- PERSELLO Elio le 20 mars 2017

## MARIAGE



BLOUET Bernard et MACEL Marie-Claude  
le 12 novembre 2016

## DÉCÈS

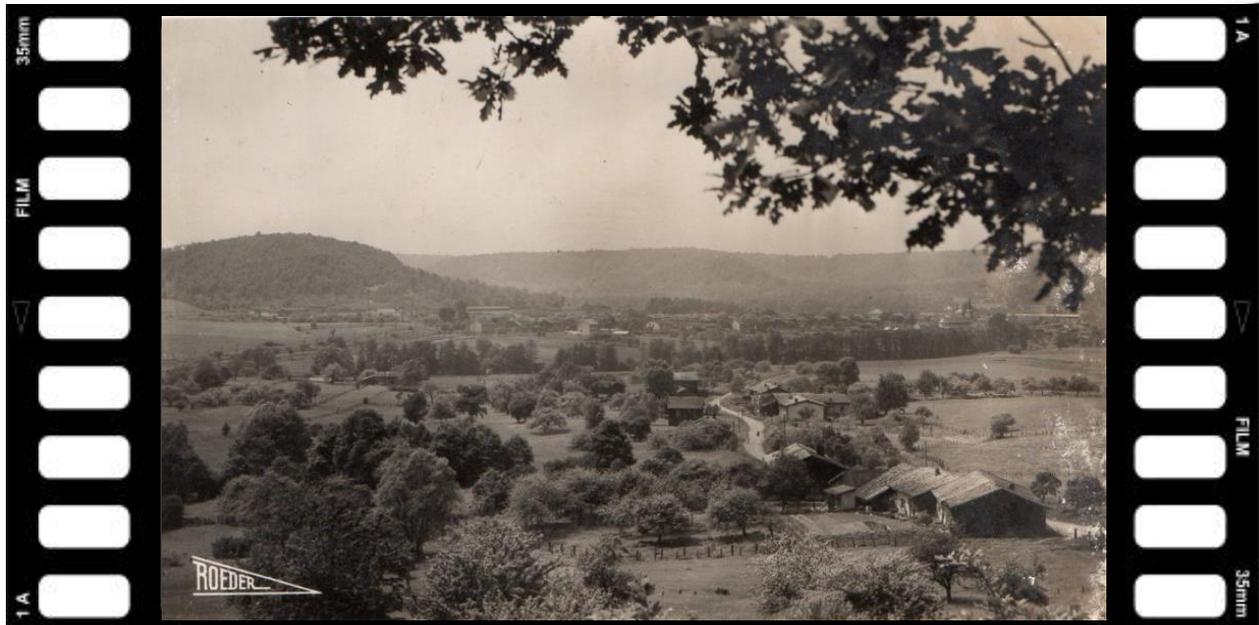


- LEJEUNE Claude 31 octobre 2016
- DESTREZ Gilbert 20 décembre 2016
- MOREL Pierre 06 février 2017

## \*\*\* AU FIL DU TEMPS \*\*\*



Hier



## LE BOIS BACHIN

Aujourd'hui

